



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Liberia

Question écrite n° 19978

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur les 28 millions de dollars de financement nécessaires pour le Liberia. Le gouvernement du Liberia, l'ONU et les partenaires humanitaires pour ce pays ont publié récemment les "*critical humanitarian gaps*" (CHG) (besoins humanitaires critiques) pour 2008 (soins médicaux, eau potable, assainissement et sécurité alimentaire. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître si la France envisage de contribuer à ce financement dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté, actuellement en préparation dans ce pays.

Texte de la réponse

La France s'attache à renouer des relations politiques et commerciales étroites avec le Liberia depuis la fin de la guerre civile dans ce pays, en 2003. L'élection de la présidente Mme Ellen Johnson-Sirleaf a ouvert de nouvelles perspectives d'approfondissement de nos relations bilatérales. Conformément à l'engagement de M. le Président de la République, la France a rouvert une ambassade à Monrovia en 2007 (notre représentation avait été évacuée en août 1990). La coopération française s'est donné pour priorité le soutien à la réforme du secteur de la sécurité, et notamment l'aide au contrôle des frontières du Liberia. La France est aussi présente dans les secteurs de la francophonie et de la santé. Elle a contribué en 2007 au plan d'action pour la gouvernance et la gestion économique (GEMAP) par le versement d'une aide budgétaire de 1 million d'euros. L'Agence française de développement cofinance à hauteur de 830 000 euros l'ONG Fauna & Flora dont l'intervention aide le Liberia à mieux gérer et à protéger la biodiversité de sa forêt vierge. Premier contributeur au 9e Fonds européen de développement (24 %), notre pays apporte par ce biais un soutien substantiel au Liberia. Plusieurs projets ont été engagés depuis deux ans par l'Union européenne dans les secteurs essentiels de l'éducation, du développement et de la gouvernance. Une délégation du MEDEF s'est rendue à Monrovia en avril 2007. Cette mission a permis de recenser les secteurs intéressant les entreprises françaises (par exemple Accor, Alstom, Air France, Schneider Electric, Total...) pour relancer les échanges commerciaux qui ont connu une forte baisse à cause de la guerre civile. Par ailleurs, la France soutient activement le dossier libérien au sein des institutions financières internationales. En mars 2008, le FMI et la Banque mondiale ont ouvert la voie à un apurement global de la dette extérieure du Liberia dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés. En avril dernier, le pays a conclu un accord très avantageux de restructuration de sa dette extérieure avec le Club de Paris. Pour répondre aux besoins humanitaires qui demeurent, les Nations unies ont décidé de lancer en mars 2008 un appel intitulé « Critical Humanitarian Gaps » d'un montant de 43 millions de dollars américains. Cet appel est à ce jour financé à 42 % par ses participants parmi lesquels ne figure pas la France qui a choisi d'intervenir dans le domaine humanitaire dans un cadre européen. En effet, la France, contribue à 16,25% des financements humanitaires européens (ECHO), qui s'élèvent en 2008 à 15,6 MEUR (décision de la DG-ECHO du 18 février 2008). La France continuera à oeuvrer au maintien de relations bilatérales privilégiées avec le Liberia, qu'elle entend accompagner dans sa reconstruction et sa transition démocratique.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19978

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 1er avril 2008, page 2771

Réponse publiée le : 3 février 2009, page 1007